

---

# Communiqué

---

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 20 décembre 2007

## Amélioration de la qualité de l'eau et de la protection contre les incendies pour 7 600 foyers de Grande Prairie

**Grande Prairie, Alberta** – Les gouvernements fédéral et provincial investiront plus de 5,5 millions de dollars dans l'agrandissement du réseau de distribution d'eau de la ville de Grande Prairie.

Chris Warkentin, député fédéral de Peace River, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et Mel Knight, ministre de l'Énergie et député provincial de Grande Prairie – Smoky, ont annoncé le financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

« L'investissement réalisé aujourd'hui dans les infrastructures permettra d'offrir une eau de meilleure qualité et une protection accrue contre les incendies à la population de Grande Prairie et des régions voisines, a déclaré le député Chris Warkentin. Le gouvernement du Canada est fier de travailler en partenariat avec la province de l'Alberta afin d'aider nos collectivités à demeurer des endroits sûrs et productifs où il fait bon vivre, travailler et élever une famille. »

Le projet d'agrandissement vise à améliorer le réseau de distribution d'eau de la ville de Grande Prairie et à augmenter la capacité de stockage afin de satisfaire aux normes de protection contre les incendies. L'approvisionnement durable en eau permettra aussi d'assurer la croissance et le développement à long terme des quartiers du centre-nord de la ville et des collectivités environnantes. Plus de 7 600 foyers profiteront de l'amélioration du réseau et des services de protection contre les incendies.

« Le renforcement de la capacité du système d'approvisionnement en eau de Grande Prairie appuiera la croissance de la collectivité et contribuera à en faire un endroit plus sécuritaire où il fait bon vivre, a indiqué le ministre Knight. Ces travaux s'inscrivent dans le plan de notre premier ministre, M. Ed Stelmach, qui souhaite assurer l'avenir de l'Alberta en établissant des collectivités fortes, en rendant notre croissance plus écologique et en créant des perspectives », a-t-il ajouté.

Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au fonds, les administrations locales participantes devant couvrir le reste des coûts. Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure. Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales à l'égard des projets, totalise 321 millions de dollars.

Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, des projets à portée touristique ou culturelle, des routes locales et la connectivité au service à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

**Personnes-ressources :**

Donna Kinley  
Gestionnaire des communications  
Diversification de l'économie de l'Ouest  
Canada  
Edmonton (Alberta)  
Tél. : (780) 495-6892  
Cell. : (780) 991-7432

Jerry Bellikka  
Directeur des communications  
Ministère de l'Infrastructure et des  
Transports de l'Alberta  
Edmonton (Alberta)  
Tél. : (780) 415-1841

## **Fiche d'information**

### **Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)**

Les projets suivants reçoivent du financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

#### **Ville de Grande Prairie**

##### **Prolongement de la canalisation de transport et agrandissement du réservoir de la zone III**

Investissement conjoint fédéral-provincial : 5 516 666 \$ (assujetti à une évaluation environnementale)

Ce projet écologique comprend le prolongement de la canalisation de transport et l'agrandissement du réservoir dans un poste de pompage. Les travaux assureront un approvisionnement durable dans le réseau de distribution d'eau régional et favoriseront la croissance et le développement à long terme dans les quartiers du centre-nord de la ville de Grande Prairie et dans zone desservie, qui comprend le comté de Grande Prairie et la ville de Sexsmith. La canalisation de transport satisfera aux exigences prévues en matière de débit d'eau jusqu'en 2014 et le réservoir, jusqu'en 2015.

## **Feuillelet d'information**

### **Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)**

#### **Programme de partenariat**

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a été conçu pour répondre aux besoins locaux en infrastructure des zones urbaines et rurales de l'Alberta, afin que tous les Albertains, que leur collectivité soit grande, petite ou éloignée, aient leur part des bénéfices produits par les investissements en infrastructure.
- Par l'intermédiaire de ce fonds, le gouvernement du Canada procédera, en partenariat avec la province de l'Alberta, à des investissements dans des projets d'infrastructure locaux. Ceux-ci sont d'une importance vitale pour l'entretien durable d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au fonds, les administrations locales devant couvrir le reste des coûts.
- Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure.
- Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales aux projets, totalise 321 millions de dollars.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'infrastructure et des Transports de l'Alberta, et est géré par un secrétariat conjoint.

#### **Priorités du programme**

- Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, dans des projets à portée touristique ou culturelle, dans les routes locales et la connectivité au service à large bande.

- Au moins 80 p. 100 du financement FIMRCA sera consacré aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restant seront à la disposition de municipalités urbaines de plus de 250 000 habitants.
- Un montant de 724 584 dollars est également mis à la disponibilité des municipalités pour les projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

### **Contribution et collaboration locales**

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2007.

### **Évaluation environnementale**

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

### **Renseignements supplémentaires**

- Veuillez communiquer avec le secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta au 1-800-396-0214 (sans frais) ou à [camrif@gov.ab.ca](mailto:camrif@gov.ab.ca). Vous pouvez également visiter le site Web du Fonds au <http://www.camrif.ca/>.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : <http://www.infrastructure.gc.ca/> et <http://www.infratrans.gov.ab.ca/>.